



# Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## AVERTISSEMENT | VIGNE

N° 6, 15 juin 2018

- Développement phénologique et degrés-jours.
- Protection durant la floraison.
- Insectes et acariens : phylloxera, scarabée du rosier et cicadelles.
- Maladies : actions de prévention, capteurs de spores, blanc à surveiller.
- Analyse foliaire.

### DÉVELOPPEMENT PHÉNOLOGIQUE

Sur les sites les plus chauds en Montérégie et dans les Laurentides, le stade « début floraison (EL19) » est atteint pour le cépage Frontenac. Vous pouvez consulter ce [document](#) pour avoir un aperçu de l'évolution régionale des degrés-jours.

### PROTECTION DURANT LA FLORAISON

**La floraison est débutée dans les secteurs les plus chauds des régions des Laurentides et de la Montérégie pour le cépage Frontenac.** Ce stade en est un très important du point de vue de la phytoprotection à apporter aux vignes pour protéger la future récolte, principalement contre les maladies (anthracnose, mildiou, blanc, pourriture noire et pourriture grise). Notez que **les traitements insecticides doivent être reportés après la floraison.** Consultez [l'avertissement N° 5](#) du 7 juin 2018 pour plus de détails. Vérifiez la [compatibilité des insecticides](#) avec la faune auxiliaire.

### INSECTES ET ACARIENS

#### Phylloxera

Nous vous recommandons de dépister régulièrement les parcelles dans lesquelles vous avez eu des infestations de Phylloxera les années précédentes, et de vérifier si la sortie des larves de la 2<sup>e</sup> génération coïncide avec celle prévue par le [modèle](#).

#### Scarabée du rosier

Les premiers scarabées du rosier ont été aperçus dans certains vignobles de la Montérégie. Pour en savoir plus, consultez [l'avertissement N° 4](#) du 31 mai 2018.

## Cicadelles

Les collaborateurs du Réseau ont remarqué une présence importante des cicadelles dans les vignobles de la Montérégie. Selon les sites, plusieurs espèces sont présentes, dont la [cicadelle à trois bandes](#), la [cicadelle de la vigne](#) et la [cicadelle du raisin](#). Ensemble, elles forment ce qu'on appelle le « **complexe de cicadelles** ». Les larves seront présentes de la mi-juin à la fin août (5 stades larvaires). Des symptômes de jaunissement en bordure du feuillage peuvent ressembler aux dommages causés par une autre espèce. La [cicadelle de la pomme de terre](#) a aussi été observée dans un vignoble de la Montérégie. Cette cicadelle est polyphage : elle se nourrit sur plus de 200 plantes-hôtes. Sa présence est plus ou moins importante selon les années.

En Ontario, le [seuil d'intervention](#) proposé pour le complexe de cicadelles est de 50 % des tiges avec des dommages sur les feuilles médianes. **Plusieurs produits sont homologués pour lutter contre les cicadelles, dont deux produits biologiques. La plupart de ces produits (même les bios) sont très toxiques pour les abeilles.** Il est important d'en tenir compte si vous avez atteint le seuil d'intervention et que vous souhaitez appliquer un traitement. Appliquez le produit en soirée. Ne l'appliquez pas durant la floraison des vignes ou d'autres fleurs présentes dans le vignoble. Pour connaître la liste des produits à utiliser, vous pouvez consulter le [Guide des traitements phytosanitaires 2018 Vigne](#).



Dommages de cicadelles dans des vignes au stade baies de la taille d'un pois



Cicadelle de la vigne  
Source : LDEP, MAPAQ



Cicadelle du raisin  
Source : LDEP, MAPAQ



Cicadelle à trois bandes  
Source : LDEP, MAPAQ

## MALADIES

### Actions de prévention

La prévention est actuellement de mise : lorsqu'il y a beaucoup de croissance végétative, comme en ce moment, il est préférable de ne pas attendre 25 mm de pluie et que les produits soient délavés pour renouveler vos traitements, surtout si les conditions météo favorisent le développement des maladies. Vos traitements fongicides de protection seront donc à renouveler en fonction des risques présents et à venir : temps chaud, humidité élevée, pluie, etc.

Le champignon responsable de la [pourriture grise](#) peut infecter les baies peu de temps après la floraison. Celles-ci peuvent demeurer sans symptôme jusqu'au stade véraison. Si la saison est chaude et pluvieuse et que la tordeuse de la vigne est présente, les risques de maladies sont plus importants.

Présentement, il est donc important de travailler en protection, du stade floraison jusqu'à la fermeture de la grappe, surtout pour les cépages dont les baies sont très compactes. Des produits conventionnels systémiques et biologiques sont homologués contre la maladie. Il faut faire attention aux délais d'attente avant récolte (DAAR) et au nombre maximal d'applications permises de ces produits. De plus, certains traitements fongiques appliqués en prévention contre d'autres maladies auront aussi un effet sur la pourriture grise.

Si vous avez un historique de dommages ou des cépages sensibles aux différentes maladies, la protection avant les périodes pluvieuses est importante dès le stade pousse verte. Consultez le document [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) pour savoir quand intervenir et le [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#) pour savoir comment dépister les principales maladies dans la vigne.

## Blanc à surveiller

Selon les prévisions d'accumulation de degrés-jours, pour le secteur de Rougemont où des cépages très sensibles sont présents, les vignes seront à « **risques** » à partir du 18 juin, soit dès le début de la floraison. Les secteurs ombragés du vignoble sont à surveiller.

Lorsque les conditions météo sont favorables, c'est-à-dire 25°C et plus avec absence de pluie, mais une humidité relative élevée (favorise la germination des conidies et donc, des infections), les traitements contre le blanc peuvent être faits en prévention dans les parcelles avec un historique sur les cépages sensibles. Dans les parcelles où il n'y a pas d'historique et/ou sur les cépages peu sensibles, les traitements peuvent commencer dès les premiers signes de la maladie, en pré et post-floraison. La maladie peut toucher toutes les parties vertes des plants : les feuilles, les vrilles et les fruits.

En Montérégie, certains vignobles peuvent compter sur un outil additionnel que sont les **capteurs de spores** pour valider la présence et l'abondance de spores qui causent certaines maladies : blanc, mildiou et pourriture grise. Sur certains de ces sites, des spores ont été détectées au cours des dernières semaines, nous indiquant que des risques peuvent être présents prochainement. Ces risques sont toutefois à moduler en fonction des conditions météo, des cépages et des historiques des maladies.

Afin de prévenir la résistance aux fongicides, assurez-vous de faire une rotation des matières actives (groupes chimiques) utilisées. Pour vous aider à choisir, consultez le [Guide des traitements phytosanitaires 2018 Vigne](#).

## ANALYSE FOLIAIRE

**L'analyse foliaire effectuée durant la floraison** est un excellent moyen pour détecter les carences en éléments nutritifs et ajuster la fertilisation, au besoin. Consultez le bulletin d'information [L'ABC des analyses de pétioles](#) pour savoir comment prélever vos échantillons, et consultez votre conseiller viticole pour vous aider à interpréter les résultats.

*Cet avertissement a été rédigé par Karine Bergeron et Evelyne Barriault, agronomes. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseuses du réseau Vigne](#) ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*